

Introduction: définition et évolution

Définition

La gestion financière se propose, à partir d'un diagnostic financier, de contrôler le cycle d'exploitation, d'investissement et de financement. Sont retenues ici deux définitions de la gestion financière : comptable et économique.

Définition comptable

A partir du bilan, la gestion financière définit des normes financières qu'il faut respecter pour assurer le maintien de l'équilibre entre emplois et ressources.

Définition économique

En se basant sur la formalisation microéconomique des activités de l'organisation, la gestion financière cherche à optimiser les termes d'échange de celle-ci avec son environnement financier (avoir les liquidités au moindre coût et effectuer des placements avec le maximum de rentabilité).

Evolution

La gestion financière, sous sa forme rudimentaire, aurait du exister depuis l'antiquité à travers la recherche des fonds pour satisfaire les besoins des royautes, équiper les militaires, ériger les autels des prêtres et permettre au marchand de commercer. Elle doit son évolution à celle de la comptabilité et de l'économie.

Introduction: évolution d'ordre comptable

La comptabilité générale commença à se structurer notamment à travers la partie double (Luca Pacioli, 1494), alors que les prémices de la comptabilité des coûts remontent au 19^{ème} siècle via le passage du système externalisé du putting out au système de factory.

La comptabilité générale convertie actuellement en comptabilité financière alimente la gestion financière notamment en matière de diagnostic financier qui tend à privilégier les analyses à connotation économique, globalisantes et dynamiques.

Quant à la comptabilité des coûts transformée actuellement en comptabilité de gestion, elle alimente la gestion financière dans le domaine de décisions financières reposant sur un calcul de coût plus fiable et actualisé et intégrant les coûts d'opportunité et les coûts cachés.

Introduction: évolution d'ordre économique

Ses ingrédients sont la monnaie, la banque, le marché financier, le marché monétaire et la théorie économique.

Concernant le premier ingrédient, il se matérialise par le développement de la monnaie électronique (équivalent numérique de l'argent liquide, stocké sur un support électronique ou à distance sur un serveur à travers un porte monnaie électronique ou wallet).

Concernant la banque, l'évolution se matérialise par le développement de nouveaux produits à risque, solidaires et islamiques ainsi que son ouverture outrancière sur la bourse des valeurs.

L'évolution du marché financier se manifeste par l'institution des changes flottants et la dynamisation des bourses de valeurs, alors que celle du marché monétaire se traduit notamment par le développement des opérations sur les titres de créances négociables.

Enfin, l'évolution de la théorie économique, se manifeste par le développement de la théorie des parties prenantes et la modélisation notamment multidimensionnelle.

Comme synthèse, l'évolution d'origine économique conduit à chercher comment gérer mieux le risque et la diversité des partenaires de l'organisation à travers des outils plus opérants et multidimensionnels.

Introduction: objectifs des actionnaires

Il y a lieu de distinguer entre petits et grands actionnaires. Les premiers se préoccupent principalement de la rentabilité, alors que les seconds s'intéressent surtout à la valeur.

Rentabilité

Il y a trois types de rentabilité : commerciale, financière et économique. La première est rapportée au chiffre d'affaires, la seconde au capital propre et la troisième au total de l'actif.

Valeur

La valeur d'une organisation peut être déterminée par référence aux modèles bilanciaux, actuariels et de marché.

***Modèles bilanciaux** : ils permettent de déterminer la valeur patrimoniale, substantielle et le Good Will (ou Bad Will).

***Modèles actuariels** : ils sont basés sur l'actualisation des dividendes et différenciés selon que les dividendes sont fixes ou variables, qu'il y ait une rétention ou non sur ces dividendes et enfin selon que l'actualisation soit faite sur un horizon fini ou infini. Parmi ces modèles, il est possible de citer ceux de Durand, Bates, Solomon et Shapiro.

*** Modèles du marché** : ils se réfèrent à la valeur boursière à travers des indicateurs simples ou sophistiqués (MEDAF, APT...).

Introduction: objectifs des dirigeants

Ils s'intéressent à la flexibilité financière, l'autonomie financière et le risque d'exploitation. Celui-ci

est calculé comme suit: $RE = \frac{\Delta R}{R} / \frac{\Delta Q}{Q} = \frac{CA - CV}{CA - CV - CF}$ avec CA: chiffre d'affaires; CV: coûts

variables; CF: coûts fixes; R: résultat et Q: quantité vendue.

Introduction: objectifs des tiers

Ils privilégient la liquidité, la solvabilité, l'effet de levier, le risque financier et le risque de faillite.

L'effet de levier se détermine comme suit : $RF = RE + (RE - I) * \frac{D}{C}$ avec RF : rentabilité financière ;

RE : rentabilité économique ; D: dettes de financement ; C: capitaux propres et I: intérêts sur dettes.

Le risque financier se calcule comme suit : $V(RF) = (1 + \frac{D}{C})^2 * V(RE)$ avec V : variance.

Enfin, le risque de faillite est apprécié par référence à des analyses multidimensionnelles telles que l'analyse discriminante et la régression logistique.

Introduction: approches de gestion

Elles sont distinguées selon trois critères : temporel, nature des flux de liquidité et présentation bilancielle.

Critère temporel

Par ce critère, deux approches sont différenciées : statique et dynamique. La première analyse la situation de l'organisation à un moment donné, alors que la seconde tient compte de son évolution.

Critère de nature des flux de liquidités

Les flux de liquidités sont distingués en deux types : flux de fonds et flux de trésorerie. Les flux de fonds sont des flux d'emplois et de ressources, alors que les flux de trésorerie sont les mouvements d'encaissements et de décaissements.

Critère de présentation bilancielle

Trois présentations bilanciennes sont possibles : patrimoniale, fonctionnelle et pool de fonds. La première est à dominante comptable et de risque, la seconde est à dominante économique et la troisième est une forme particulière de la seconde avec l'application des principes de l'unité de caisse et la non affectation des ressources aux emplois.